

CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 11 DECEMBRE 2018 À 19H30
SALLE DES MARIAGES

ORDRE DU JOUR

- 01 - Modification des statuts de la SEML NPJA.
- 02 - Fixation du montant définitif du fonds de compensation des charges territoriales pour 2018 par l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Grand Est.
- 03 - Approbation du rapport d'évaluation des charges transférées à l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Grand Est pour 2018.
- 04 - Approbation du rapport d'évaluation des charges transférées à la Métropole du Grand Paris (MGP) pour 2018.
- 05 - Attribution d'une subvention complémentaire à l'association Neuilly-Plaisance Sports (NPS).
- 06 - Mandat donné au Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne (CIG Petite Couronne) pour la négociation de conventions de participation en matière de protection sociale complémentaire.
- 07 - Marché pour les services d'assurances pour la commune de Neuilly-Plaisance – lot 4 : prestations statutaires – avenant n°1.
- 08 - Marchés publics d'approvisionnement – Passation d'un avenant n°17 au traité de concession du 17 février 1994.
- 09 - Rétrocession du bail commercial sis 40 avenue du Maréchal Foch.
- 10 - Rapport du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) – Exercice 2017.
- 11 - Vente d'un appartement et de sa cave sis au 1 rue Raspail (lots de copropriété n°5 et 22).
- 12 - Rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité – Présentation.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 05 décembre 2018.

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)



Christian DEMUYNCK

Maire